



**DEMANDE DE VISA POUR LE DANEMARK, LES ÎLES FÉROË, LE GROENLAND ET LA NORVÈGE
LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR – TOURISME**

Votre demande de visa ainsi que vos documents seront déposés à l'Ambassade du Danemark à Rabat et votre dossier sera traité par le Consulat Général Royal du Danemark à Dubaï. Le consulat accepte les documents en Anglais, en Français, en Arabe et en Danois.

*Si l'un des documents ci-dessous est marqué **NON**, votre dossier de visa pour le Danemark sera considéré incomplet.*

Nom complet du demandeur: _____

LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS	OUI	NON
1. Formulaire de demande de visa Schengen à remplir sur : https://applyvisa.um.dk/ <ul style="list-style-type: none"> Doit être imprimé, daté et signé par le demandeur. 		
2. Reçu de paiement des frais de visa à imprimer sur https://applyvisa.um.dk/		
3. Passeport original / Document de voyage : <ul style="list-style-type: none"> Validité d'au moins 3 mois après la date prévue de sortie de l'espace Schengen. Au moins 2 pages vierges. Délivré au cours des 10 dernières années. Optionnel: Copie des visas antérieurs, permis et cachets d'entrée/sortie à l'espace Schengen afin de considérer l'obtention d'un visa avec validité plus longue, cf. régime de visa en cascade.		
4. Une photo de passeport: récente, moins de 6 mois, en couleur, avec fond blanc, mesurant 3,5 x 4,5 cm.		
5. Pour les citoyens non-Marocains: <ul style="list-style-type: none"> Original et copie de la carte de résidence marocaine (ou justificatif de demande de carte de résidence), valable 3 mois après la date prévue de sortie de l'espace Schengen. Documents de l'état civil (acte de mariage, acte de naissance et/ou livret de famille ou autre) (à présenter le cas échéant). 		
6. Preuve d'assurance médicale de voyage <ul style="list-style-type: none"> La couverture d'assurance doit être valable sur tout le territoire de l'espace Schengen et pour toute la durée du séjour. La couverture minimale acceptée est de 30 000 EUR. 		
7. Preuve de moyen de transport <ul style="list-style-type: none"> Itinéraire de voyage (avion, bus ou ferry) indiquant les dates prévues de voyage. Le Consulat vous recommande de ne pas acheter de billet d'avion avant que votre visa ne soit approuvé.		
8. Preuve d'hébergement <ul style="list-style-type: none"> Réservation d'hôtel; ou Preuve de location ou possession d'un bien immobilier dans l'État membre de destination; ou Preuve de moyens financiers suffisants pour couvrir les frais d'hébergement. 		
9. Preuves de moyens de subsistance suffisants <ul style="list-style-type: none"> Relevé de compte bancaire marocain des trois derniers mois, ou Autre justificatif de ressources financières disponibles couvrant le séjour (carte de crédit internationale accompagnée de son relevé bancaire, bordereau d'échange de devises). 		

Veillez noter que TOUS les candidats adultes doivent fournir un justificatif d'argent de poche à leur nom, même si leur voyage est entièrement pris en charge (350/500 DKK par jour). [Private visit guidelines](#)



LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS		OUI	NON
<p>10. Preuves d'emploi (stabilité socio-économique)</p> <p>Entrepreneurs, commerçants (indépendants ou assimilés):</p> <ul style="list-style-type: none"> Bulletin n°7 (registre du commerce) délivré par le Tribunal de Commerce. Documentation de l'entreprise marocaine. Déclaration de l'impôt sur le revenu de l'entreprise (IR) / relevé récent de toutes autres taxes. Relevés bancaires du compte personnel du demandeur des 3 derniers mois. Autres preuves de biens ou de moyens de subsistance (par exemple, propriété d'une entreprise, d'un bien immobilier, etc.). <p>Les employés:</p> <ul style="list-style-type: none"> Attestation de travail. Attestation de déclaration de salaire à la CNSS. Les 3 derniers bulletins de paie. Relevés bancaires des 3 derniers mois et/ou, Autres preuves de biens ou de moyens de subsistance. <p>Les personnes retraités:</p> <ul style="list-style-type: none"> Attestation de pension. Relevés bancaires des 3 derniers mois, ou Autres preuves de biens ou de moyens de subsistance. <p>Les étudiants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Certificat de scolarité/carte d'étudiant de l'année en cours. Acte de naissance/copie intégrale de l'acte de naissance, et copie certifiée du livret de famille des parents. Engagement de prise en charge des frais, signé et certifié, avec justificatif de la situation socioprofessionnelle du parent. Autre preuve de patrimoine ou de moyens de subsistance (propriété d'une entreprise, d'un bien immobilier, d'une ferme ou d'un terrain). <p>Les mineurs de moins de 18 ans:</p> <ul style="list-style-type: none"> Formulaire de demande de visa signé par les deux parents. Si le mineur voyage avec un seul parent, le consentement écrit et certifié de l'autre parent ou du tuteur légal est nécessaire, sauf lorsqu'un parent détient seul l'autorité parentale du mineur (doit être prouvé). Si le mineur voyage seul (sans ses parents ou tuteurs légaux titulaires de l'autorité parentale), le consentement écrit et certifié des deux parents ou des tuteurs légaux titulaires de l'autorité parentale doit être présenté. Une copie du passeport ou de la carte d'identité de chaque parent. Copies certifiées conformes de l'acte de naissance du mineur et du livret de famille des parents. 			
<p>DOCUMENT(S) MANQUANT(S) MARQUÉS CI-DESSUS</p> <p>Le Consulat vous demande de remettre les documents manquants/requis dans un délai de 5 jours à compter d'aujourd'hui. Si le consulat n'a pas reçu les documents dans ce délai, une décision sera prise sur la base des informations disponibles. Vous pouvez remettre les documents manquants en personne à VFS. Il convient d'indiquer votre numéro de passeport et votre nom complet. Veuillez noter que si vous choisissez d'envoyer les documents manquants par e-mail à : DXBGKLVISA@um.dk, ce sera via une connexion non cryptée. Veuillez noter qu'il est possible que l'on vous demande des documents supplémentaires et/ou que vous soyez convoqué à un entretien au Consulat.</p> <p><i>Je comprends que je dois fournir les documents manquants ci-dessus à VFS dans un délai de 5 jours. La date de signature ci-dessous compte comme le premier jour sur cinq.</i></p> <p>Cordialement, Le Consulat général royal du Danemark, Dubaï, Service des visas.</p>			
Date, nom et signature du demandeur de visa			
Signature d'un membre du personnel du VFS			